

Historique

NIVEAU LOCAL



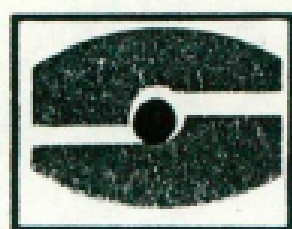
Paul Sauvé
Premier ministre du Québec 1959-1960

1936-1967

Les enseignantes et enseignants de la région, au fil des années, se joignent peu à peu à la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC). En 1959, une loi du gouvernement Sauvé accorde l'adhésion automatique des enseignantes et enseignants de l'élémentaire et du secondaire à la corporation, doublant ainsi les effectifs.

1971

Création en mai du Syndicat de l'enseignement de la région des Mille-Îles (SERMÎ) regroupant plusieurs syndicats d'enseignantes et enseignants de la région de Laval, Valleyfield et des Basses-Laurentides, affiliés à la Corporation des enseignants du Québec (CEQ).



Logo du SERMÎ



Logo du SERDM

1990

Éclatement du SERMÎ à la suite de divergences d'opinions. Fondation du Syndicat des enseignantes et enseignants du secondaire de la région Blainville-Deux-Montagnes (SEESRBDM) dont le dénominateur commun de ses membres est qu'ils ont le même employeur, soit la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes. Fondation au primaire du Syndicat de l'enseignement de la région de Deux-Montagnes (SERDM) qui regroupe les enseignantes et enseignants des commissions scolaires de Deux-Montagnes, de Saint-Eustache et de Sainte-Thérèse.

1992

Les commissions scolaires de Saint-Eustache et de Deux-Montagnes fusionnent pour former la Commission scolaire des Patriotes.



Historique

NIVEAU LOCAL



Logo du SESMÎ

1997

Les commissions scolaires des Patriotes, de Sainte-Thérèse ainsi qu'une partie des Mille-Îles fusionnent pour former la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMÎ). Le SERDM change de nom et devient le Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles (SESMÎ).

1999

Le SEESRBDM change de nom pour devenir le Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses-Laurentides (SESBL), devenant plus conforme à sa région géographique.



Logo du SESBL

7 juin 2006



Lors du résultat du vote de désaffiliation de sept syndicats en 2006

À la suite de divergences profondes d'orientation au plan syndical avec la FSE-CSQ, le SESMÎ, le SESBL ainsi que sept autres syndicats procèdent à un référendum sur une désaffiliation de la fédération et de la centrale syndicale. C'est avec une forte majorité que le SESMÎ et le SESBL obtiennent le mandat de se désaffilier.

Juin 2007

Le SESMÎ et le SESBL font partie des neuf syndicats fondateurs de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).



Juillet 2013



Fusion entre le SESMÎ (primaire) et le SESBL (secondaire, EDA, FP et EMC) pour former le Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL) qui représente l'ensemble des quelques 4 000 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMÎ).

Historique

NIVEAU LOCAL

Présidences depuis 1990

SERDM et SESMÎ	SEESRBDM et SESBL
1992–1997 : Olivette Viau	1990–1991 : Luc Constantineau
1997–2001 : Louise Martel	1991–1995 : Pierre Villeneuve
2001–2005 : Michel Paquette	1995–1997 : Robert Ouimet
2005–2007 : Suzanne Deslauniers	1997–2002 : Mireille Tanguay
2007–2013 : Joanne Bertrand	2002–2005 : Sylvain Mallette
2013 : Nathalie Bouyer	2005–2006 : Danielle Ducharme
	2006–2013 : Martin Lauzon
	2013 : Sylvie Turgeon

Présidences depuis la fusion



2013–2014

Nathalie Bouyer et
Sylvie Turgeon



2017 – Décembre 2020

Nathalie Bouyer



2013–2017

Sylvie Turgeon

Depuis janvier 2021

Dominique Sauvé



HISTOIRE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT AU QUÉBEC



1967

La CIC devient la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), délaissant ainsi son caractère confessionnel.
Image : Archives Centrale des syndicats du Québec.



1978

Fondation de la Commission des enseignants des commissions scolaires (CECS) au sein de la CEQ, dont notre syndicat fait partie.
Image : Archives Centrale des syndicats du Québec.



1998

La FECS devient la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) représentant les 44 syndicats de la province touchant les secteurs de l'éducation au préscolaire, au primaire, au secondaire, à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

1936-1967

Début du syndicalisme enseignant.
Laure Gaudreault fonde l'Association catholique des institutrices rurales de la province de Québec (ACIR) qui entraîne, en 1946, la fondation de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC).



1974

En conservant le même sigle, la CEQ devient la Centrale de l'enseignement du Québec et donne une orientation plus syndicale à son organisation.



1988

La CECS se transforme en fédération. La Fédération des enseignantes et enseignants des commissions scolaires (FECS) regroupe les 47 syndicats de la province de Québec, dont le nôtre.
Image : Lorraine Pagé, présidente de la FECS.



HISTOIRE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT AU QUÉBEC



7 JUIN 2006

Après un référendum sur une désaffiliation, neuf syndicats dissidents quittent la FSE-CSQ suite à un profond désaccord avec leur fédération, notamment sur les dossiers de l'équité salariale, la réforme de l'éducation et les résultats de la négociation de 2005.



JUIN 2007

Fondation de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Les membres présents y ont adopté les statuts et les règlements permanents ainsi que les orientations politiques. Ils ont également élu, pour un mandat de trois ans, cinq membres au Comité exécutif.



2000

La CEQ devient la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), puisque plusieurs de ses membres proviennent de milieux autres que l'éducation.



28 JUIN 2006

Des personnes déléguées de ces neuf syndicats ont déclaré publiquement leur désaffiliation de la FSE-CSQ et ont fondé la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), à laquelle ils ont adhéré sur la base de leurs aspirations. Des membres ont été élus au Comité exécutif.



24 JANVIER 2019

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ) s'affilie à la FAE.